



ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONTRAT D'OBJECTIFS 2023-2028

Établissement	Lycée Gaudier-Brzeska
Ville	Saint Jean de Braye

Date

28 mars 2023

CONTRAT D'OBJECTIFS

Entre : L'académie d'Orléans-Tours

et,

le lycée Gaudier-Brzeska, représenté par Joël LAMOUREUX

Cadre réglementaire

- Article L421-4 du code de l'éducation modifié par la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 - art. 61.
- Décret n°2005-1145 du 09 septembre 2005
- Circulaire n° 2005-156 du 30 septembre 2005.

Article 1

Une évaluation de l'établissement, réalisée par une phase d'auto-évaluation puis d'évaluation externe par l'académie d'Orléans-Tours, aboutira à un rapport final, qui servira de diagnostic du présent contrat.

Article 2

En conformité avec les objectifs du projet académique et les orientations du projet d'établissement, les responsables de l'établissement s'engagent sur une période de 5 ans à la réalisation prioritaire des objectifs mentionnés dans ce contrat d'objectifs, en mobilisant les ressources octroyées à l'établissement (ressources humaines, délégations financières, capacités de formation).

Article 3

L'académie d'Orléans-Tours s'engage à accompagner la mise en œuvre du contrat, notamment par l'accompagnement des corps d'Inspection (réalisation d'un diagnostic pédagogique à la demande), par des actions de formation continue organisées par la DAFOP, par l'aide de missions ou services du rectorat et des directions départementales de l'Éducation nationale. L'établissement sera doté des moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat dans la limite des budgets opérationnels de programme qui lui sont attribués chaque année.

Article 4

Chaque année, les actions mises en œuvre au regard des objectifs opérationnels feront l'objet d'une évaluation en conseil pédagogique.

Un dialogue de gestion et de performance sera mis en place à mi-parcours, dialogue qui le cas échéant pourra déboucher sur des ajustements d'objectifs, de plans d'actions ou de cibles.

Au terme du contrat, soit au bout de cinq ans, une nouvelle évaluation de l'établissement, sera réalisée via une phase d'auto-évaluation puis d'évaluation externe, et aboutira à un rapport final d'évaluation qui servira de diagnostic du futur contrat. Un nouveau contrat d'objectifs sera ainsi établi sur la base du projet d'établissement renouvelé.

Article 5

Le présent contrat est conclu pour une durée de 5 ans. Il prend effet à compter de la date de sa signature et s'achèvera le 30 juin 2028

Voté au CA le : 27/02/23.....

Fait à ST-Jean-Bonne le : 24/02/23.....

La Rectrice de l'académie d'Orléans-Tours

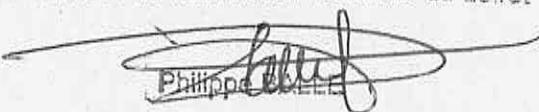


Le chef d'établissement



L'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'Éducation nationale

L'Inspecteur d'Académie
Directeur académique
des services de l'Education nationale du Loiret



Philippe DELILLE

Diagnostic de l'EPLÉ

Document joint : Rapport d'autoévaluation interne

Document joint : Rapport d'évaluation externe

Objectif stratégique 1 : Sécuriser le parcours de chaque élève en consolidant les liaisons intra et inter-cycles			
Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs retenus au regard des actions	Résultats attendus Indicateurs cibles
Renforcer le projet d'orientation de chaque élève par une connaissance concrète des formations, des métiers et des lieux	<p>Mini-stages ouverts à tous les collégiens et tous les lycéens</p> <p>Mise en œuvre d'immersions en interne (CAP/BACPRO - BACPRO/BTS)</p> <p>Mise œuvre de cordées de la réussite par métiers en BTS</p> <p>Découverte des métiers/formations en 3ème prépa-métiers</p> <p>Rendre les élèves visiteurs acteurs lors des JPO</p> <p>De la journée d'intégration au mois d'intégration</p> <p>Développer le sentiment d'appartenance et de bien-être au lycée</p>	<p>Nombre de demandes de mini-stages/stages proposés</p> <p>Nombre d'immersions proposées % d'élèves de 1STS composé d'élèves pré-bac du LGB</p> <p>Nombre de places vacantes dans chaque filière de BTS</p> <p>Nombre de métiers découverts dans l'année</p> <p>Nombre d'immersions effectuées</p> <p>Nombre d'ateliers « pratiques » mis en œuvre</p> <p>Nombre de rencontres avec les entreprises/intervenants</p> <p>Nombre de séance consacrées à la découverte des environnements numériques</p> <p>Instauration d'une pause banalisée le mardi de 12h à 14h</p> <p>Création de clubs sur la pause banalisée du mardi 12h-14h</p> <p>Généralisation à tous les entrants de la prévention autour du harcèlement</p>	<p>Viser 100% des demandes sur 5 ans (pré et post BAC)</p> <p>Viser plus d'immersions chaque année Au moins 30% d'une cohorte de 1STS composée d'élèves pré-bac du LGB</p> <p>Viser 100% de remplissage en BTS sur 5 ans</p> <p>100% des formations du lycée</p> <p>Au moins 1 immersion par élève et par année</p> <p>Au moins 1 atelier « pratique » par filière</p> <p>Au moins 1 séance par élève au cours du 1er mois</p> <p>Au moins 1 atelier par an sur pause méridienne du mardi</p> <p>100% des classes sur 2 ans</p> <p>Nombre de clubs</p> <p>Nombre d'élèves participant aux clubs</p> <p>Nombre de classes de nouveaux entrants concernées</p> <p>Toute la cohorte des entrants sur 5 ans</p>

	Mise en œuvre du tutorat entre pairs en préBAC, postBAC et inter-cycles	Nombre de dispositifs en cours	Faire mieux chaque année
	Meilleure prise en compte du statut/sentiment d'étudiant	Création d'espaces dédiés Nombre d'associations étudiantes actives (BAT, FED, TP, SCBH)	Au moins un espace dédié au bout de 5 ans Augmentation du nombre d'associations actives chaque année
	Multiplication des campagnes de communication autour des aides et du suivi : connexion à l'ENT, Pronote, 1er équipement, équipement informatique, transport, pass culture, aide à la parentalité, fonds social...)	Nombre d'actions mis en œuvre	Augmentation annuelle du nombre d'aides accordées Augmentation des connexions à l'ENT Nétocentre et Promote
	Mise en place de projets communs	Nombre de projets	Au moins 1 action par an avec une école Au moins 1 action par an avec un collège

Objectif stratégique 2 : Développer la réussite scolaire de la 3ème prépa-métiers au BTS et en faire un levier pour favoriser les poursuites d'études choisies

Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs retenus au regard des actions Indicateurs de départ	Résultats attendus Indicateurs cibles
Renforcer l'accompagnement et la formation des équipes pour créer les conditions de la différenciation	Formation des personnels aux troubles spécifiques Formation des professeurs à la mixité des parcours apprentis/scolaires	Nombre de formations par an dans l'établissement Nombre d'heures remplacées	Au moins 1 formation à initiative établissement/an Faire plus chaque année
Développer le principe de continuité du service public	Mise en œuvre du protocole de remplacement de courte durée	Nombre de commandes PC portables YEPS	Faire mieux chaque année et pendant 5 ans
Faire du numérique un levier pour mieux réussir	Développement du BYOD Développement des outils de la continuité pédagogique	Nombre de formations entre pairs Nombre de formations à destination des élèves	Au moins 1 temps chaque année Au moins 2 temps proposés dans l'année
Développer les dispositifs d'aide aux élèves	Mise en œuvre de l'accompagnement renforcé Prise en compte des tests de positionnement pour adapter l'aide au besoin de chaque élève	Horaires et modalités d'organisation de l'accompagnement renforcé, de l'AP et de l'accompagnement au choix à l'orientation Nombre d'actions de formation engagées	Se conformer au plus près des textes de référence avant les 5 ans Au moins une formation dans les meilleurs délais
		Nombre d'équipes impliquées	Au moins 1 GT en 2023-2024 Proposer plus chaque année Plus d'élèves chaque année
		Nombre d'heures effectuées Nombre d'élèves concernés	

Faire du projet d'internat un levier de l'épanouissement et de la réussite scolaire	Participation à la visibilité du dispositif HOP (Hébergement et Orientation dans la voie Pro)	Nombre d'élèves accueillis chaque année	Au moins 1 élève par an
	Création de clubs à l'internat Aide aux devoirs à l'internat (18h-19h) Mise en place d'un espace/temps dédié pour les internes avec accès informatique Elaboration du projet de modernisation des espaces de vie et de nuit à présenter à la collectivité	<p>Nombre de clubs Nombre d'élèves participants aux clubs Nombre de créneaux proposés Nombre d'élèves utilisant les équipements à disposition</p> <p>Sondage de départ auprès des élèves Nombre d'espaces de vie repensés Nombre d'espaces de nuit repensés</p>	<p>1 de plus que l'année précédente Augmentation chaque année Au moins 1 créneau proposé par semaine dans 1 discipline Viser 2 disciplines sur 5 ans</p> <p>Équilibre entre offre et demande Evolution positive des réponses Tous les espaces d'ici 3 ans Tous les espaces de nuit d'ici 2028</p> <p>Finalisation d'ici 2025</p> <p>Ecriture du projet d'internet</p>

Objectif stratégique 3 : Améliorer l'image de l'établissement et de ses formations pour renforcer l'attractivité en lien avec le territoire

Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs retenus au regard des actions Indicateurs de départ	Résultats attendus Indicateurs cibles
Redynamiser l'image des lieux et des espaces de vie	Mise en œuvre d'un plan de modernisation/sécurisation de l'établissement : Ralentisseur devant l'établissement, internat, place des 4 colonnes, allées et enrobés, signalétique, fléchage, protection contre la pluie entre bâtiments, accès PMR, hall E, administration, casiers...	Nombre d'actions de valorisation engagées	Au moins 1 démarche forte par an
Faire vivre le contrat d'objectifs		Nombre de réunions de l'équipe de Direction Points d'étape avec la communauté scolaire	Au moins 2 réunions par an
Communication sur les chantiers/école réalisés		Nombre d'actions de communication/valorisation autour d'un chantier	Au moins 1 présentation par an
Rendre visibles les chefs d'œuvre		Nombre de chefs d'œuvre exposés dans l'établissement Nombre de chef d'œuvre exposés Hors établissement (collège, IA, CIO, Rectorat, mairie, ...)	1 chantier = 1 action de communication
Mise en avant des talents individuels et collectifs des élèves		Nombre d'événements	Au moins 1 mise à disposition par an
Valorisation des parcours de réussite		Nombre d'actions dans et hors établissement	Au moins 2 événements par an
Développer la visibilité du LEGT	Appellation lycée polyvalent	Obtention de la dénomination	Mieux chaque année
Développer les partenariats	Conventionnements école/entreprises	Nombre de conventionnements	Au plus tôt
	Création d'événements avec les entreprises Pérennisation et développement du dispositif Erasmus	Nombre d'événements 10 bourses	Augmentation du nombre chaque année Augmentation du nombre chaque année Augmentation raisonnée du nombre de bourses

Objectif stratégique 4 : Développer l'autonomie des apprenants et l'engagement au développement durable pour former des citoyens responsables

Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs retenus au regard des actions Indicateurs de départ	Résultats attendus Indicateurs cibles
Développer l'appropriation des règles, des lois, des valeurs de la république et les faire vivre	Implication des apprenants dans les groupes de réflexion (R1, projet d'internat, projet d'établissement, ...)	Présence d'élèves dans les groupes de travail et de réflexion	Représentativité des élèves dans chaque groupe de travail
	Initier des actions justice	Nombre d'actions	Au moins une action justice par élève sur son parcours lycée
	Sensibilisation aux valeurs de la République et de la Laïcité	Nombre d'actions sur les valeurs de la République et de la Laïcité	Au moins un temps fort par an pour chaque apprenant
		Nombre d'actions solidaires	Au moins 1 action par an
Développer le sens de l'engagement des apprenants	Dynamisation des instances/associations de vie lycéenne (CVL/MDL/Délégués/Eco-délégués...)	Représentativité lycéenne dans les instances	Augmentation du nombre d'élèves impliqués dans les instances
	Rendre les élèves acteurs de la vie lycéenne	Nombre d'actions/projets à l'initiative des apprenants	Au moins une action par an
		Nombre d'adhérents à la MDG (Maison De Gaudier)	Plus d'adhérents chaque année
	Mobilisation des élèves autour du développement durable	Nombre d'élèves impliqués dans des groupes de travail liés au DD	Augmentation tous les ans
	Meilleure prise en compte de la mission de délégué	Nombre de délégués par classe	1 classe = 2 délégués
		Nombre de candidats aux élections CVL	Au moins 5 binômes candidats
		Taux de participation CVL	Augmenter chaque année